cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

# Repères pour... COOPÉRER

2019

## en Economie Sociale et Solidaire

### La coopération est l'ADN de l'ESS !

C'est avec cet esprit de solidarité et d'entrepreneuriat collectif que sont nées les premières entreprises de l'ESS : coopératives agricoles, mutuelles d'assurances, banques coopératives, associations. Les formes juridiques de l'ESS ont permis d'accompagner ces dynamiques collectives dans la durée et toujours au service de l'intérêt collectif.

Coopérer dans l'ESS est un processus de développement territorial permettant de rassembler des acteurs·rices divers·es : habitant·es, acteurs publics et acteurs économiques. De l'identification des besoins à la conception d'une réponse, ces derniers partagent leurs compétences et leurs visions pour créer une nouvelle activité.

## SOMMAIRE


Comment coopérer ?
Les 7 piliers de la coopération ..... p. 2

Témoignages ..... p. 3 - 5

Tendances ..... p. 6 - 7

Ressources ..... p. 8


« *LA COOPÉRATION, C'EST UN MODE D'ORGANISATION, DE GESTION DE PROJET, DE DÉVELOPPEMENT ENTRE PLUSIEURS ACTEURS OU STRUCTURES, OÙ CHAQUE ENTITÉ PARTICIPE À UN PROJET COMMUN. CELA ENTRAINE DES PRATIQUES DE MUTUALISATION DE COMPÉTENCES, DE CONNAISSANCES ET DE MOYENS, CECI, DANS UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU COLLECTIF.* »

*Source : « Petit guide de la coopération économique » réalisé par Initiatives et Cités et produit par la CRESS Centre Val de Loire en 2014.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Région Centre-Val de Loire

## Pourquoi coopérer ?

La Coopération est un processus d'animation d'un collectif de personnes et de compétences, permettant d'améliorer les qualités d'un projet ; qui porté seul ne pourrait exister et réussir. Au-delà d'une vision économique d'agrégation de moyens, la coopération s'appuie sur des dynamiques d'intelligence collective et des modes de gouvernance démocratique. Ainsi, le projet ne repose pas sur une ou quelques personnes, la capacité de résistance est donc plus forte face aux aléas économiques d'une entreprise.
La coopération apporte au projet une richesse incomparable en termes de créativité, d'innovation, de résilience et d'adaptation. Autant de valeurs essentielles à la consolidation et au développement d'une entreprise.

**« SEUL ON VA PLUS VITE, À PLUSIEURS ON VA PLUS LOIN »**

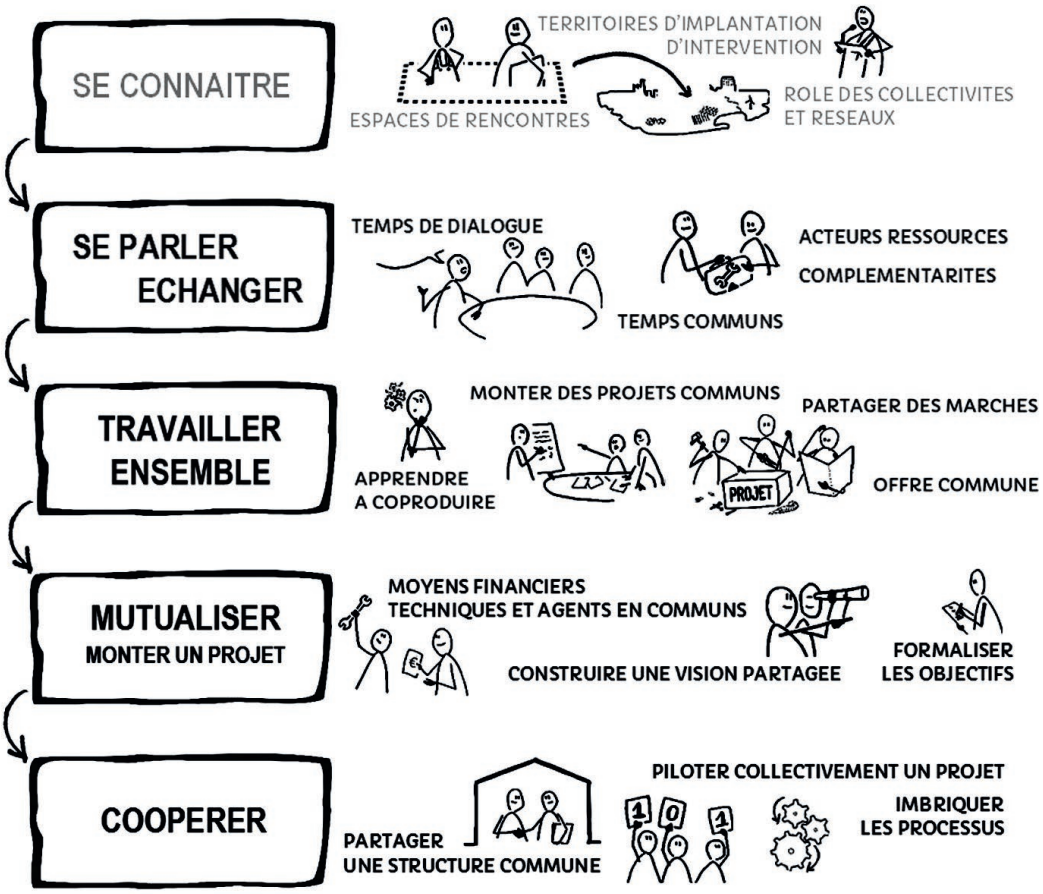


### Comment coopérer ?

**Les 7 piliers de la coopération :**

1. Le collectif prime sur les individualités
2. Des valeurs et finalités partagées
3. Le facteur humain : écoute, confiance, ouverture d'esprit, humilité, honnêteté
4. Le temps de travail
5. Une méthode et des documents « cadre »
6. Une mixité des profils et d'expérience
7. Une animation régulière

**CES PILIERS SONT MENTIONNÉS DANS LES TÉMOIGNAGES SUIVANTS**

# Le témoignage de Cagette et Fourchette (Indre-36)

## De la terre à l'assiette

Cagette et Fourchette est une association Loi 1901 à but non lucratif dont l'objectif est de fédérer et de développer localement un réseau de producteurs et de professionnels de la restauration hors domicile pour favoriser l'approvisionnement local des différents sites d'alimentation.

**Elise BRAHY**
**(Coordinatrice Salariée de l'association) :**

*« L'idée pour l'association est de faciliter les liens entre les producteur·rice·s et les sites de restauration collective, c'est leurs permettre de visualiser l'ensemble des produits disponibles et de commander simplement et rapidement auprès d'un seul interlocuteur. Un seul bon de commande ; Une seule livraison et Une seule facturation ».*

Au-delà de l'objectif économique, les producteur·rice·s et restaurateur·rice·s, tou·te·s adhérent·e·s de l'association, signent une charte d'engagement (2) et d'éthique (5) en faveur d'une agriculture durable, d'une alimentation saine et d'une économie solidaire de proximité. Cette charte formalise les valeurs partagées et délimite le périmètre et les principes de la coopération.

Le pilotage de l'association s'appuie sur un conseil d'administration composé de 4 collèges : producteur·rice·s, restaurateur·rice·s, structures associées et membres fondateurs. Une co-présidence est instituée avec un·e restaurateur·rice et un·e producteur·rice. Les membres associés et fondateurs participent au conseil en apportant leurs expertises diverses (6) : le développement local, l'agriculture, la santé etc.

**Vanessa HAUDEBERT**
**(Chargée de mission CIVAM*) :**

*« Ce projet fonctionne grâce au maillage territorial et à la construction progressive de partenariats locaux et sectoriels. L'expérience collective de Cagette et Fourchette, facilite le déploiement de nouveaux projets collectifs comme celui du Projet Alimentaire de Territoire ».*

*« L'emploi d'une coordinatrice salariée (3) et (7) est essentiel au bon fonctionnement de la coopération. Elle anime notamment les supports d'échanges entre les producteur·rice·s et les restaurateur·rice·s : le catalogue en ligne, le logiciel de commandes, les circuits de livraison etc… »*

**Elise BRAHY :**

*« Pour réussir à faire fonctionner l'ensemble de la filière, il faut parfois modifier ses propres habitudes pour l'intérêt collectif (1), comme par exemple adapter ses horaires de travail ou acheter des produits qui correspondent partiellement à ses attentes ».*

**2011**
- Création de l'association des producteur·rice·s fermiers du Pays Castelroussin

**2013**
- **A VOS ID 1 :** Animation de partenariats : CODES, GDAB, CIVAM, APFPC, Pays Castelroussin
- Constat de la nécessité de développer la logistique

**2015**
- **A VOS ID 2 :** Ouverture à tous les restaurateur·rice·s collectifs au PNR de la Brenne, Intégration de la Chambre d'agriculture.

**2016**
- Un Bureau d'Etude appuie le projet sur les statuts, le fonctionnement, le plan d'action et l'étude de faisabilité.

**2017**
- Création de l'association Cagette et Fourchette.

**2019**
- Dispositif Local d'Accompagnement : constat de la nécessité de prendre du recul, de mieux communiquer, d'améliorer la logistique et de sensibiliser les acteurs de la filière agricole et restauration.

**Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural*

# Le témoignage d'Ohé du Bateau (Indre-et-Loire – 37)

## L'exploration d'un projet mi-sociétal mi-culturel au long-court

Le collectif Ohé du Bateau est né en 2009 au moment où la salle de spectacle le Bateau Ivre annonçait sa fermeture et la mise en vente des locaux. Constitué principalement de citoyen.ne.s, le collectif se mobilise pour conserver la fonction culturelle de ce lieu emblématique du centre-ville de Tours. Dans l'optique de racheter le terrain et le bâtiment, l'association « Ohé du Bateau » est créée pour porter un appel aux dons auprès de la population tourangelle. En 2016, l'association devient la Société Coopérative d'Intérêt Collectif «Ohé» et achète le bateau Ivre grâce au concours financiers de 1700 associés de la coopérative.

Le sociétariat de la SCIC est organisé autour de 5 catégories d'associé·e·s : citoyen·ne·s, associations, entreprises, salariés et collectivités territoriales.

Pour développer le projet de cette entreprise culturelle et coopérative, les associé·e·s sont invité·e·s à participer à des groupes de travail collaboratifs et thématiques : les Labos. Si le Conseil d'Administration d'Ohé est l'instance de suivi et de coordination de la mise en œuvre du projet coopératif, les Labos sont des espaces exploratoires, des soupapes, permettant la liberté et la créativité, où les idées se distillent et où chacun·e s'engage avec le niveau d'implication qu'il·elle souhaite.

Les Labos ne sont pas figés, Ohé a pris le parti de ne pas poser sur papier leur fonctionnement pour laisser libre court à leur évolution. Pour autant, ces Labos s'appuient sur des principes démocratiques 2 : volontariat des citoyen·e·s, respect de valeurs éthiques, démocratie participative et délibérative.

**Franck MOUGET et Kévin TURPEAU (administrateurs) :**
*« Dès le départ, à la constitution du collectif citoyen, un cercle de confiance s'établit 2. Les citoyen·e·s parlent de valeurs, de redonner du temps au temps, une éthique s'installe, tout le monde commence à parler le même langage et le collectif amorce la construction de quelque chose. Ce cercle de confiance est resté intact au fil des années. Ce sont aussi les envies, les volontés et les énergies de chacun·e qui, additionnées, ont permis l'amorce et le développement du projet. »*

*« Le plus dur dans la coopération, c'est de résister au monde qui nous entoure. Un monde qui ne fonctionne qu'avec des individus 1 et des étiquettes. A chaque niveau de la coopération, on se rend compte à quel point la société dans laquelle on vit, est marquée par les réflexes individualistes ».*

*« Coopérer c'est douter ensemble de la coopération. Ça n'a d'importance que par le fait qu'on s'interroge ensemble pour se donner confiance. Ce que l'on fabrique c'est un outil de diffusion, appropriable par tout un chacun qui en est responsable. » …*

**Erik PERRAULT (Délégué Régional UR SCOP et SCIC*) :**
*« Lorsque le projet coopératif évolue 2 et 7, il est nécessaire que celui-ci reste en adéquation relativement proche avec les attentes de chacun·e. Les échanges et les analyses peuvent aussi faire évoluer les positions initiales. La coopération est un processus dynamique d'interaction au service d'un projet, qui pour continuer de mobiliser et de grandir, a besoin d'être réinterrogé et amélioré régulièrement 7 ».*

*« Entre salarié·e·s et associé·e·s, il est primordial d'assurer une communication et une continuité d'information et d'organiser clairement leurs rôles et fonctions 5. Pour cela, il ne faut pas hésiter à dépasser les échanges par emails et mettre en place des outils facilitants. »*

**Union Régionale des Sociétés coopératives et participatives et des sociétés coopératives d'intérêts collectifs*

# Le témoignage Groupement solidaire « Filière Réemploi » (Loiret – 45)

## Six pour un, un pour tous

Le Groupement Solidaire est un collectif d'associations qui répondent en co-traitance à un marché public d'Orléans Métropole sur la filière réemploi en déchetterie. Aabraysie Développement, Envie, Emmaüs, La Ressource AAA, Respire et 1-Terre-Actions sont les six associations engagées dans cette démarche de coopération économique. Le marché couvre la collecte, la valorisation et la redistribution des déchets déposés initialement en déchetterie.

## Le schéma de coopération

Les entreprises de l'ESS se sont réparties les missions en fonction de leur savoir-faire et de leurs priorités d'actions. Par exemple, les régies de quartiers (Respire et Aabraysie Développement) spécialisées dans le transport et la manutention, s'occupent de la collecte.
En complément de la production, a été mise en place une gestion administrative du marché public. Celle-ci est conduite par la Ressource AAA qui assure également la coordination globale du groupement.

**Comment avez-vous constitué cette organisation ?**

**GUILLAUME MERCIER**
**(DIRECTEUR DE LA RESSOURCE AAA) :**
*« La Métropole a eu l'intelligence de nous laisser le temps [4] de réfléchir librement à une offre de services commune. Nous nous connaissions déjà avant de répondre ensemble à ce marché. L'exigence de réponse collective exprimée par Orléans Métropole dans le cadre du marché public, a véritablement accéléré le processus de coopération sur la filière du réemploi ».*

**HÉLÈNE PEROCESCHI**
**(CHARGÉE DE MISSION RÉDUCTION DES DÉCHETS À ORLÉANS MÉTROPOLE) :**
*« Nous souhaitions augmenter l'activité de réemploi des déchets de la Métropole et permettre aux entreprises de l'ESS intervenant dans cette filière, de renforcer progressivement leur modèle économique. La préparation du marché public a aussi été une démarche de coopération interne à la Métropole, puisque plusieurs services ont œuvré de concert : l'économie, l'emploi, l'environnement et le juridique. La coopération fonctionne surtout du fait de la qualité humaine des personnes engagées : intelligence collective, bienveillance, écoute, adaptabilité, sens de l'intérêt général et solidarité [3] » …/… « La première année de fonctionnement a été très positive, la confiance s'est consolidée entre les acteurs, le marché va progressivement s'élargir à 3 nouvelles déchetteries d'ici 2020 ».*

**GUILLAUME MERCIER :**
*« Cette expérience collective prouve qu'à plusieurs on va plus loin, que la pérennité de nos entreprises [1] passent aussi par de la solidarité [2]. Il nous arrive parfois d'échanger sur d'autres sujets comme la gestion du personnel, la communication ou la vente ».*

**AURORE MEDIEU**
**(RESPONSABLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ECONOMIE CIRCULAIRE AU CNCRESS) :**
*« Ce fonctionnement est assez novateur en France car bien souvent le gisement de déchets disponible est orienté vers une unique structure. Sur les territoires, de plus en plus de structures de l'ESS se regroupent au sein de collectifs similaires à celui-ci, notamment pour optimiser les questions de logistique ou encore pour répondre au mieux aux marchés lancés par les collectivités pour le réemploi et la réutilisation des déchets collectés en déchetterie. La réflexion menée par le groupement sur une plateforme logistique commune, prouve que la confiance est solide entre ces six acteurs de l'ESS et que la coopération n'est pas seulement liée à l'opportunité du marché public »*

La démarche d'une collectivité territoriale, comme celle d'Orléans Métropole, démontre que la commande publique peut être un levier pour les coopérations territoriales et les filières d'avenir.

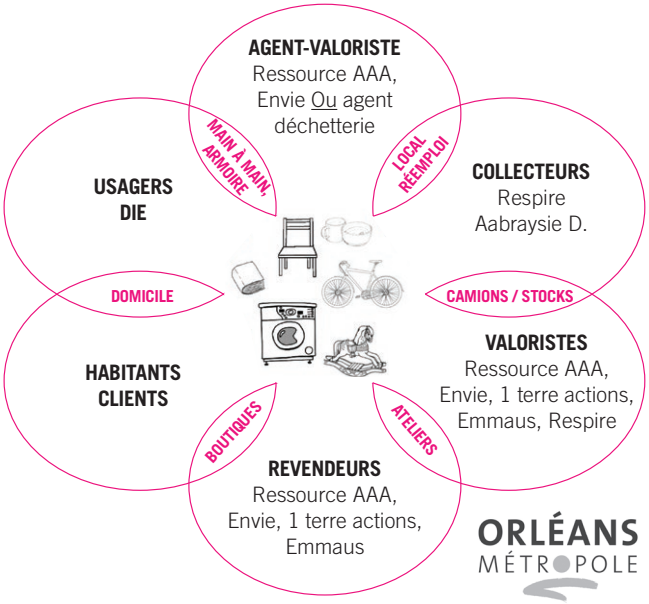

# Les tendances actuelles

## Les Tiers-lieux

Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire Ensemble : coworking, campus connecté, atelier partagé, fablab, friche culturelle, maison de services au public etc. Ce sont les nouveaux lieux de lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives qui contribuent à la vitalité de nos territoires. Chaque Tiers-lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles et les interactions sociales ; et favorisent ainsi la créativité et les projets collectifs.

*Source : La fondation Travailler autrement*

## Exemples

**LES GRENIERS DE VINEUIL (41)**

Ce tiers-lieu est une coopérative citoyenne regroupant plus de 200 sociétaires qui a pour but de promouvoir les savoir-faire de l'artisanat local. Sur 600 m², l'espace se partage entre différentes activités : une galerie d'art et d'artisanat, une résidence d'artistes, un bar/salon de thé, un restaurant éphémère, une boutique de vente de produits locaux, des espaces de réunions, une activité de location de vélos et des gîtes en cours de création.

**LA GRANGE NUMÉRIQUE (37)**

Ce tiers-lieu spécialisé sur le numérique permet la rencontre et l'investissement citoyen dans un espace physique, tout en étant tourné vers l'extérieur. C'est un pôle ressources au service des associations, de la jeunesse et globalement de tout projet.

Le Réseau Oxygène, le lab des initiatives en Région Centre-Val de Loire a pour mission de fédérer et favoriser les initiatives locales qui innovent et génèrent du développement dans les territoires. Il anime un groupe de travail sur les tiers lieux qui vise à comprendre et à accélérer la dynamique des Tiers lieux, qui se développent à grande vitesse dans des formes très plurielles.

## Le Coworking

Le Coworking est un type d'organisation du travail qui regroupe une communauté de travailleurs dans un espace de travail partagé, propice à l'échange, l'ouverture et la collaboration.

*Source : La fondation Travailler autrement*

Découvrez les espaces de coworking du Centre-Val de Loire et le Cowork'pass https://coworkingcvl.fr/

**EXEMPLE COWORK'IN BOURGES**

Cet espace de Coworking est géré par une association composée de 90 adhérents, principalement des entrepreneurs indépendants et des salariés. Le lieu a été aménagé au sein de la pépinière d'entreprise de l'agglomération Bourges Plus. Le fonctionnement de l'association s'appuie sur l'engagement bénévole, des adhérents, dans un esprit convivial et solidaire.

## PTCE

« Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable ».

*Source : le labo de L'Economie Sociale et Solidaire.*

## Conciergerie solidaire

Une conciergerie solidaire est « un espace de services proposant aux citoyen.nes et aux salarié.e.s des entreprises environnantes une diversité de services : courrier, pressing et repassage, cordonnerie, couture, garde d'enfants, etc. Dans une conciergerie solidaire, les prestations sont dites inclusives car elles sont assurées par des salarié.es d'entreprises de l'insertion par l'activité économique, d'entreprises adaptées, etc ».

*Source : Conciergerie solidaire*

# Les ressources pour aller plus loin

cresscentre.org
Le site institutionnel de la CRESS Centre- Val de Loire

ess-centre.com
Le portail de l'Economie Sociale et Solidaire en région Centre Val de Loire

**LE RÉSEAU DES DÉVELOPPEURS ÉCONOMIQUES DE L'ESS**
La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire anime la communauté d'acteurs de l'accompagnement et du financement de l'Economie Sociale et Solidaire.

**LES RENCONTRES ESS**
Les Rencontres ESS sont des réunions départementales organisées par la CRESS CVL de façon trimestrielle, pour favoriser et animer l'interconnaissance des acteurs de l'ESS. Ces Rencontres sont ouvertes à l'ensemble des entreprises de l'ESS du département.

**LE PETIT GUIDE DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE**
LE PETIT GUIDE DE LA COOPERATION qui propose une méthode pour structurer un projet collectif de coopération économique.
**Produit par la CRESS Centre-Val de Loire**
**Téléchargeable :**
https://ess-centre.com/developper/cooperation-economique/

## Publications parues

**Repères pour entreprendre en Economie Sociale et Solidaire**
**Novembre 2018**

## Téléchargeable :

https://www.cresscentre.org/wp-content/uploads/2019/09/Rep%C3%A8res-pour-entreprendre-en-ESS-CRESSCVL-11-2018.pdf

## À paraître

**Repères pour financer l'Economie Sociale et Solidaire**

*Nous remercions les différents témoins pour leur disponibilité et la qualité de leurs contributions.*

*Nous remercions également les membres du réseau des développeurs économiques de l'ESS du 37 et 28 qui ont contribué aux réunions de travail de cette publication.*

Retrouvez nos publications sur le portail de l'ESS | ess-centre.com

**Repères pour... Coopérer en Economie Sociale et Solidaire — Édition spéciale**

**Rédaction** CRESS Centre-Val de Loire ; **Graphisme** Imagidée (imagidee.com) ; **Impression** Réplika (atelier-replika.fr)
**Photographies** Pexels - Unplash - Cagette et fourchette - 6-10 Pôle ESS

ISSN 2605 – 8693

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

**Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire**
6 ter rue Abbé Pasty
BP 41223
45401 Fleury les Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 • accueil@cresscentre.org
Site institutionnel : **cresscentre.org**
Portail de l'ESS : **ess-centre.com**